

salaires, au milieu et aux conditions de travail, au respect et à l'intégration de groupes sociaux désavantagés comme les femmes, les Autochtones, les personnes handicapées et les minorités visibles, et en diffusant à temps des renseignements exacts sur le marché du travail et les carrières.

L'engagement pris par le Canada à l'égard de l'intégration économique et du libre-échange est considéré comme un moyen de stimuler la croissance économique dans l'hémisphère. Le gouvernement fédéral s'est engagé à mener des négociations ouvertes et participatives, et à consulter avec les Canadiens tout au long du processus de la zone de libre-échange des Amériques (ZLEA). Ces consultations feront en sorte que les positions et les priorités du Canada tiennent compte des intérêts des Canadiens et que le grand public comprenne et appuie la ZLEA.

Le Canada est convaincu qu'il est indispensable de disposer de marchés financiers qui fonctionnent bien si l'on veut favoriser la croissance et rendre les pays moins vulnérables aux crises. Il s'emploie donc à renforcer, à moderniser et à intégrer les marchés financiers dans l'hémisphère et à mettre en oeuvre des normes et des codes universels, surtout sur les plans de la surveillance et de la réglementation financières. Notre pays lutte aussi sur plusieurs autres fronts avec ses partenaires de l'hémisphère, par exemple dans les domaines de la science et de la technologie, de la coopération régionale dans le secteur de l'énergie, du changement climatique, des télécommunications et des transports, domaines qui ont tous un rapport ou une incidence sur le développement et l'intégration économiques globaux des pays de la région.

Compte tenu des changements survenus dans l'environnement économique, notamment, de conséquences des technologies de l'information, de la connectivité et de la libéralisation du commerce, et reconnaissant le rôle déterminant que jouent les petites entreprises dans l'économie canadienne, le Canada a décidé de créer des conditions favorables à la croissance du secteur privé. Son but est de favoriser le développement des micro-entreprises et des PME pour, finalement, accroître les revenus.

Au pays et dans le monde, le Canada est un ardent défenseur des groupes vulnérables. Depuis 1988, les fonds de promotion de l'égalité entre les sexes ont contribué aux engagements internationaux en ce qui a trait à la réduction de la pauvreté, à la participation politique, à la démarginalisation économique, à la violence, à la santé et à l'éducation. Le Canada s'est doté d'une imposante série de lois visant à éliminer la discrimination et la violence à l'égard des femmes et à garantir les droits des enfants. En outre, il appuie diverses initiatives destinées à améliorer les conditions de santé et le bien-être des femmes et des enfants. Dans le monde, le Canada intervient activement aux Nations Unies en faveur de l'élimination de la violence contre les femmes et les enfants, et par l'intermédiaire de l'Organisation internationale du Travail, à l'appui de la non-discrimination dans l'emploi et de l'élimination de l'exploitation des enfants. Dans l'hémisphère, un financement a servi à améliorer la situation économique et les conditions d'existence des femmes des régions rurales, à appuyer des programmes de lutte contre la violence conjugale, à accroître la participation politique des femmes, à aider à la formation de la